



Communiqué de presse

Liège, le 22 décembre 2022

La nouvelle capitainerie du Port autonome de Liège à « Rives Ardentes » sera parrainée par Jonas Gerckens.

Le Port autonome de Liège bénéficiera de 1,6 million d'euros de subsides du Commissariat général au Tourisme (CGT) pour l'acquisition d'une nouvelle Capitainerie implantée au sein du futur port de plaisance au cœur de l'écoquartier « Rives Ardentes » à Liège. Ce subside a été octroyé dans le cadre de l'Appel à projets relatif au Développement de l'offre des infrastructures fluviales du Plan de Relance de la Wallonie.

Le Port autonome de Liège crée, en étroite collaboration avec le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures, un nouveau port de plaisance et acquiert cette capitainerie à Liège en vue de répondre aux besoins des usagers de la voie d'eau en termes d'accueil et de services et en vue d'accroître la fréquentation touristique liée à la plaisance.

Ce futur port de plaisance offrant environ 80 emplacements et cette capitainerie verront ainsi le jour sur la darse de Coronmeuse, en rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Atlas V à Liège. Les infrastructures portuaires s'implanteront au sein de ce nouveau quartier d'ici la fin 2024 au plus tard.

Selon M. Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège, « *le renouveau de Liège est désormais bien visible et sera magnifiquement rehaussé par l'écoquartier et sa zone de détente au bord de l'eau. Il confirme l'engagement de notre ville dans la transition. Je suis particulièrement heureux que le skipper Jonas Gerckens ait accepté de parrainer ce nouvel espace* ».

« *La nouvelle Capitainerie entend répondre pleinement aux objectifs de l'appel à projets lancé dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie et notamment la mise en œuvre de la fiche 184 relative au développement de l'offre des infrastructures fluviales à savoir :*

- *Soutenir activement le tourisme fluvial qui constitue un maillon important de l'intermodalité touristique,*
- *Moderniser et développer le réseau d'infrastructures liées à la plaisance et au tourisme fluvial. »*

« *C'est une excellente nouvelle pour le développement du tourisme fluvial. Nous assurerons la gestion de ce nouveau port de plaisance et entendrons continuer à jouer un rôle positif sur le tourisme fluvial, l'économie et l'environnement* » souligne M. Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège.

La nouvelle Capitainerie

Accessible aux personnes à mobilité réduite, la nouvelle Capitainerie offrira des espaces tels que les douches & sanitaires réservés aux plaisanciers, un espace Horeca, des terrasses accueillantes etc. Elle bénéficiera également d'un bureau d'accueil dédié à un point d'information touristique. A l'étage supérieur, la terrasse offrira aussi une vue panoramique sur le nouveau port de plaisance.

Le coût total des travaux de construction de la Capitainerie s'élève à plus de 2 millions d'euros (HTVA), dont une enveloppe budgétaire maximale d' 1,6 millions de subsides octroyés par le Commissariat général au Tourisme (CGT). Le Port autonome de Liège prendra à sa charge la différence, soit plus de 400.000 euros (HTVA).

L'audacieuse architecture à la fois contemporaine et élégante de cette nouvelle Capitainerie entend s'inscrire harmonieusement au cœur du port de plaisance mais entend aussi se distinguer par rapport à l'ensemble du bâti résidentiel.

L'ensemble du développement et de la commercialisation du site Rives Ardentes, y inclus la construction de cette Capitainerie, ont été confiés à la S.A. NEOLEGIA par la Ville de Liège.

Un véritable impact sur l'économie liégeoise

Le développement du tourisme fluvial de plaisance demeure important pour Liège qui bénéficie de ses retombées économiques. Un port de plaisance est un équipement attractif pour une ville. La plaisance représente un véritable secteur économique important (cf les dépenses d'escales réalisées par les plaisanciers et injectés dans l'économie locale).

Complémentarité avec l'actuel Port des Yachts de Liège

Parmi ses 33 zones portuaires, le Port autonome de Liège gère actuellement le Port des Yachts de Liège dédié à l'accueil de bateaux de plaisance et au tourisme de plaisance ainsi que deux haltes nautiques (Port de Cheravoie & Port des Marcatchous). Le Port des Yachts de Liège bénéficie de 120 emplacements quasiment occupés en permanence et présente ainsi un taux d'occupation avoisinant les 100%. Le Port des Yachts de Liège arrive donc à saturation. L'évolution du tourisme fluvial à Liège est actuellement freinée suite au manque d'emplacements pour les bateaux de plaisance au Port des Yachts de Liège, très régulièrement complet en haute saison. Cette observation a amené le Port autonome de Liège à développer un nouveau port de plaisance au sein de Rives Ardentes.

Les deux ports de plaisance de Liège seront donc tout à fait complémentaires.

Les chantiers de la capitainerie et du nouveau port de plaisance démarreront en 2023 et devraient se terminer d'ici la fin 2024 au plus tard.

Contact presse

Hélène Thiébaud, Attachée – Communication
Port autonome de Liège, quai de Maestricht 14 B - 4000
Liège
TEL: + +32 4 232 97 85 - 32 475 59 63 06
h.thiebaud@portdeliege.be
www.portdeliege.be

Partenariat Jonas Gerkens
Delphine Simon
delphine.simon@fame-us.be